



**Le maire de Port-au-Prince, Jean Yves Jason, a annoncé ce jeudi qu'il ne quittera pas la mairie avant les élections législatives et municipales, dénonçant un "coup d'état". Il a lancé un appel à la résistance aux différents conseils municipaux renvoyés par le gouvernement.**

"Un élu doit être remplacé par un autre élu", a lancé le maire Jason pour expliquer qu'il ne quitterait pas la mairie en dépit de l'arrêté présidentiel qui a nommé un autre conseil municipal à la mairie de Port-au-Prince.

Selon une note publiée par le bureau de communication de la présidence, "M. Michel Joseph Martelly, a nommé, par arrêté en date du 23 Février 2012, une Commission municipale de trois membres pour administrer la Commune de Port-au-Prince jusqu'aux prochaines élections".